**SCHEMA D’ATTESTATION DES DONNEES ITIE PROPOSE PAR LE CREFIAF** (Conseil Régional de Formation des ISC d’Afrique Francophone)

**ISC ET ADMINISTRATEUR INDEPENDANT DANS LE PROCESSUS D’ATTESTATION DES DONNEES ITIE**

Dans le cadre de la mise en œuvre du processus d’attestation des données ITIE, le groupe multipartite fait appel à des compétences extérieures pour attester et certifier les données des entités. Il s’agit de l’ISC pour ce qui concerne les données des entités publiques et de l’AI pour toutes les données du périmètre.

**i) de l’ISC**

* L’ISC participe en tant qu’observateur au lancement du rapport ITIE (cadrage et détermination du périmètre), à la détermination du niveau d’assurance et du seuil de matérialité, ainsi qu’à la validation du modèle de déclaration et des délais de rapportage ;
* Elle intervient en tant qu’acteur pour la collecte des données et le rapportage des entités publiques déclarantes, ainsi que pour l’attestation des données déclarées par les entités publiques ;
* Elle communique avec l’AI pour le rapprochement et l’ajustement des écarts.

**ii) l’AI**

1. Concernant l’AI, il joue un rôle majeur dans le processus d’attestation des données car il a un contrat de service avec le GMP. A cet effet son intervention est sollicitée à tous les niveaux.

**2**

Détermination du niveau d’assurance et du seuil de matérialité

**1**

Lancement du rapport (cadrage et détermination du périmètre)

**3**

Validation du modèle de déclaration et délai de rapportage

**4**

Collecte et rapportage par les entités

**5**

Attestation des données par l’ISC

**6**

Rapprochement et ajustement des écarts par l’AI

**7**

Production et validation du rapport ITIE

………………………………………………………… Interv. de l’ISC

Intervention de l’AI